

**Autorisation d'enregistrement de l'image/de la voix
Concours d'éloquence 2019-2020
À la Faculté de Droit de Laval**

La présente demande est destinée à recueillir le consentement et les autorisations nécessaires dans le cadre du projet spécifié ci-dessous, étant entendu que les objectifs de ce projet ont été préalablement expliqués

1 Désignation du projet audiovisuel

Projet pédagogique concerné (désignation sommaire) : Troisième édition du concours d'éloquence de la Mayenne 2019-2020

Enregistrement audiovisuel, de la seconde édition du concours d'éloquence co-organisée par le contrat de ville de l'agglomération lavalloise, le conseil départemental d'accès au droit de la Mayenne, l'Antenne de la faculté de droit de Laval, la direction départementale des services de l'éducation nationale de la Mayenne

Les supports enregistrés auront pour objet de filmer et de photographier les prestations réalisées par les candidats ainsi que les interventions des organisateurs et des membres du jury.

2 Modes d'exploitation envisagés

Support	Durée	Étendue de la diffusion
En ligne	Les sites internet et intranet des co-organisateur et financeurs, Agglomération lavalloise, CDAD 53, Faculté de droit de Laval, Éducation Nationale et DDSEN Mayenne, Barreau de Laval, université du Maine , Antenne de la faculté de droit de Laval, Ministère de la justice, Préfecture Mayenne CGET
DVD , ou autre support	Auprès des élèves enregistrés et photographiés et des organisateurs et des établissements scolaires participants
Projection collective	Pour un usage collectif dans les classes des élèves préparant le concours d'éloquence Autres usages institutionnels à vocation éducative, Usages de communication externe et interne des co-organisateur
Communication auprès des institutionnels et des participants et intervenants au projet	Promotion du projet et présentation du projet

3 Autorisation

Vu le Code civil, en particulier son article 9, sur le respect de la vie privée,

Vu le Code de la propriété intellectuelle,

La présente autorisation est soumise à votre signature, pour la fixation sur support audiovisuel et la publication de votre image et/ou de votre voix dans le cadre du projet désigné au paragraphe 1 et pour les modes d'exploitation désignés au paragraphe 2.

L'enregistrement de votre image/votre voix sera réalisé sous l'autorité de l'association « L'œil mécanique production audiovisuelle », demeurant 27 rue de Bretagne à Laval qui réalisera le film, et aux co-organisateur du concours d'éloquence pour les photographies : le CDAD 53, l'Agglomération lavalloise, la

direction départemental de l'éducation nationale, la faculté de droit de Laval qui pourront prendre des photographies. _____

Le producteur de l'œuvre audiovisuelle créée ou le bénéficiaire de l'enregistrement exercera l'intégralité des droits d'exploitation attachés à cette œuvre/cet enregistrement. L'œuvre/l'enregistrement demeurera sa propriété exclusive. Le producteur/le bénéficiaire de l'autorisation, s'interdit expressément de céder les présentes autorisations à un tiers.

Il s'interdit également de procéder à une exploitation illicite, ou non prévue ci-avant, de l'enregistrement de votre image et/ou de votre voix susceptible de porter atteinte à votre dignité, votre réputation ou à votre vie privée et toute autre exploitation préjudiciable selon les lois et règlements en vigueur.

Dans le contexte pédagogique défini, l'enregistrement ne pourra donner lieu à aucune rémunération ou contrepartie sous quelque forme que ce soit. Cette acceptation expresse est définitive et exclut toute demande de rémunération ultérieure.

Je soussigné(e) (prénom, nom).....

déclare être majeur(e) -

Je reconnais être entièrement investi(e) de mes droits personnels. Je reconnais expressément n'être lié(e) par aucun contrat exclusif pour l'utilisation de mon image et/ou de ma voix, voire de mon nom.

Je reconnais avoir pris connaissance des informations ci-dessus et donne mon accord pour la fixation et l'utilisation de mon image et/ou de ma voix, dans le cadre exclusif du projet exposé ci-avant : OUI NON

Fait en autant d'originaux que de signataires.

Fait à :	Signature
Le (date) :	